



CAPECONSEIL

Formation : Fonction employeur : contrainte ou opportunité ?

Objectifs :

L'objectif général est d'amener présidents et directeurs d'association à percevoir les obligations de la fonction employeur comme une opportunité d'améliorer le fonctionnement de leur structure et non comme une contrainte.

Cette formation permettra de :

- Comprendre le sens des obligations
- Mesurer les opportunités pour l'association, le directeur (ou président) et le salarié
- Mettre au point un plan d'action simple et adapté

Programme de la formation

Rappel : Les champs de la fonction employeur (remise du document de l'ADMJC42). Le sens de ces obligations et la particularité du milieu associatif.

Thème de la fonction employeur développé :

Module 1	Module 2
L'évaluation professionnelle, obligation de la loi de mars 2014.	• La répartition des tâches et des rôles : organigramme et fiches de postes • Les obligations de la formation professionnelle
Mercredi 6 mars 2019 de 18h30 à 22h ADMJC, 10 rue du Palais, 42110 Feurs	Lundi 11 mars 2019 de 18h30 à 22h MJC des Tilleuls, 8 Rue du Pavillon Chinois, 42000 Saint-Étienne
Je m'inscris au module 1 en cliquant sur le lien : Attention 12 personnes maximum https://framadate.org/inscription-module-1	Je m'inscris au module 2 en cliquant sur le lien : Attention 12 personnes maximum https://framadate.org/inscription-module-2

Cette formation est conçue pour le réseau des MJC. Elle utilisera des méthodes pédagogiques actives, ateliers collectifs et apports théoriques.

Public :

Administrateurs, salariés en responsabilité RH

La formation est prise en charge financièrement par l'ADMJC42.